Les meilleurs résultats pour nos assurés.
C’est le cap que nous avons choisi.

vsao asmac
medpension
La prévoyance en bonnes mains.

Votre prévoyance en bonnes mains.

Même si le vent souffle où bon lui semble, nous pouvons choisir un cap. Toutes voiles dehors, Medpension élabore une prévoyance professionnelle qui tient ses promesses. En notre qualité de caisse de pension pour prestataires médicaux, il nous tient à cœur d'assurer l'avenir financier des médecins et de leurs collaborateurs.

Depuis 1986, nous proposons des solutions de prévoyance sur mesure aux médecins et prestataires médicaux en Suisse. Plus de 12'000 assuré-e-s accordent leur confiance à la prévoyance professionnelle de Medpension.

En notre qualité d'organisation membre de l'association professionnelle suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (asmac), nous connaissons vos besoins spécifiques.

Nos prestations de prévoyance reconnues comme les meilleures du marché bénéficient de la pleine confiance des employeurs comme des assurés, en témoigne notre croissance régulière. Medpension place plus de 5 milliards de francs pour faire fructifier la prévoyance professionnelle de ses clients. Grâce aux compétences indéniables de nos experts, nous obtenons régulièrement des rendements attrayants. Nos assurés bénéficient ainsi d'une rémunération supérieure à la moyenne grâce à des solutions de prévoyance à long terme.

Votre prévoyance en bonnes mains.

Heinz Wullschläger
Directeur Medpension vsao asmac

Qui peut adhérer à Medpension?

Divers prestataires médicaux peuvent adhérer à Medpension:

- Les médecins indépendants avec ou sans personnel
- Le personnel de médecins travaillant en cabinet indépendant
- Les cliniques privées, hôpitaux et autres employeurs du secteur médical
- Les cadres et membres de direction du secteur médical
- Les organisations professionnelles du corps médical, les organisations de l'asmac ainsi que d'autres prestataires médicaux selon la LAMal

Les médecins indépendants qui s'affilient sans personnel doivent être membres de l'association suisse des médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (asmac) ou membres d'une autre association professionnelle qui reconnaît Medpension en tant qu'institution de prévoyance de l'Association.

Votre plus-value

Prestations de prévoyance attrayantes.
Pour un avenir toujours à flot.

Taux d'intérêt supérieurs à la moyenne
Nos assurés attendent beaucoup de leur avenir. Grâce à notre stratégie de placement optimisée, nous obtenons régulièrement des rendements attrayants et, partant, une rémunération de votre capital supérieure à la moyenne. Les rachats volontaires sont aussi avantageux chez Medpension.

Degré de couverture idéal
Votre capital de prévoyance mérite d'être entre de bonnes mains pour bénéficier d'une sécurité maximale et du meilleur rendement. Nous veillons donc à garantir un degré de couverture sûr et stable.

Participation aux résultats
Notre réussite profite à nos assurés. Nos bénéficiaires de rente ont déjà reçu une 13e rente bonus, tandis que les personnes assurées actives bénéficient régulièrement d'une rémunération supérieure.

Primes de risques avantageuses
Le rapport entre assurés actifs et bénéficiaires de rentes (collectif de risques) influence également le montant des primes de risques de la prévoyance professionnelle. Medpension affiche un excellent collectif de risques avec un ratio de 8:1. Vous bénéficiez ainsi de primes de risques avantageuses.

Solutions de prévoyance variées
Une solution adéquate pour chaque étape de la vie: nos plans de prévoyance modulaires répondent aux besoins spécifiques des prestataires médicaux.

Suivi personnalisé
Médecins et collaborateurs de cabinet cultivent des besoins spécifiques en matière de prévoyance. Nous connaissons vos exigences, et nous y répondons par un suivi personnalisé. Vous bénéficiez ainsi d'une solution de prévoyance sur mesure.

Medpension Online: gros plan sur votre prévoyance
Le portail en ligne est destiné aux assurés, entreprises et partenaires-conseil et donne accès aux données personnelles en matière de prévoyance et permet d'échanger des documents dans un cadre sécurisé.

portal.medpension.ch

Une réussite à long terme au service de nos assurés.
Pour un horizon de placement avantageux.

La stratégie de Medpension en matière de placement assure une gestion sûre et avantageuse de votre capital de prévoyance, comme en témoigne l'évolution de nos chiffres-clés sur les dernières années en comparaison avec le taux minimal LPP et l'étude UBS Performance des caisses de pension.

Même une comparaison sur le long terme révèle que nous obtenons une rémunération supérieure à la moyenne, des rendements attrayants et un degré de couverture idéal. Avec Medpension, le vent vous porte vers un avenir sûr. Votre prévoyance en bonnes mains.

Rémunération supérieure à la moyenne pour votre patrimoine

	2024	Moyenne 5 ans	Moyenne 10 ans
Medpension	**6.00%**	**3.99%**	**3.52%**
Taux minimal LPP	1.25%	1.05%	1.12%

Degré de couverture idéal pour votre sécurité

	2024	Moyenne 5 ans	Moyenne 10 ans
Medpension	**113.9%**	**114.5%**	**114.3%**
Moniteur Swisscanto des CP	117.0%	115.8%	113.6%

Performance attrayante pour votre prévoyance

	2024	Moyenne 5 ans	Moyenne 10 ans
Medpension	**8.29%**	**2.90%**	**4.06%**
UBS Performance des CP	7.72%	2.90%	3.42%

Découvrez les chiffres-clés actuels sous:
www.medpension.ch/fr/chiffre-cles

Les placements, pierre angulaire de votre caisse de pension.

Medpension réalise certaines des meilleures performances du marché grâce à son expertise en placement. Notre équipe de gestion des placements et des partenaires spécialisés gèrent votre capital de prévoyance de manière à vous fournir des prestations avantageuses associées à un risque faible.

Grâce à une rémunération supérieure à la moyenne et un degré de couverture idéal, vous atteindrez vos objectifs en matière de prévoyance en toute sérénité, même par vent contraire. Vous pouvez avoir la certitude que votre capital est rentable et placé en lieu sûr. Votre prévoyance en bonnes mains.

Portefeuille de placements

Le Conseil de Fondation détermine la stratégie de placement la plus prometteuse sur la base d'une étude d'Asset and Liability Management (ALM) périodique. La Commission des placements et la Commission d'immeubles la mettent en œuvre de manière appropriée, toujours dans l'intérêt de nos assurés.

Medpension cultive une vision à long terme et des placements diversifiés, toujours afin d'offrir à ses assurés des prestations sûres ainsi que l'optimisation durable des rendements. Paritaire, le Conseil de Fondation est composé de médecins indépendants comme de représentants des salariés.

Stratégie valable à partir du 1.1.2025

Placements durables

Medpension aligne déjà depuis des années ses investissements sur les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). Notre stratégie ESG et sa mise en œuvre ont pour objectif d'allier au mieux le rendement des placements avec le respect des critères ESG.

«Primum non nocere» – «D'abord, ne pas nuire»:
le principe fondateur de la médecine vaut également pour notre stratégie de placement.

Vous trouverez le livre blanc sur la stratégie de durabilité de Medpension sous:
www.medpension.ch/fr/investissements

Plans de prévoyance modulaires.
Pour garder le cap à chaque étape de la vie.

Chaque étape de la vie appelle une solution de prévoyance adéquate. Nous répondons à vos besoins spécifiques avec les nouveaux plans de prévoyance – pour que votre avenir financier garde toujours le bon cap.

Chez Medpension, c'est vous qui êtes à la barre: vous définissez les priorités de votre cabinet en matière de prévoyance. Vous assurez ainsi l'avenir de vos collaborateurs et augmentez votre attractivité en tant qu'employeur. Les plans modulaires s'adaptent précisément à chaque étape de la vie, c'est-à-dire aux besoins des assurés célibataires comme de ceux qui ont une famille. Ils répondent aussi aux attentes des personnes indépendantes, des employeurs et de leurs employés à temps complet ou partiel.

Il n'est jamais trop tôt pour prendre les devants en matière de prévoyance.

Vous avez le choix entre plusieurs plans pour l'épargne et les risques que vous souhaitez assurer:

Épargner pour le 2e pilier dès l'âge de 20 ans
Les collaborateurs des cabinets médicaux ont la possibilité d'épargner pour leur 2e pilier dès l'âge de 20 ans.

Plans de prévoyance combinés
Dans les plans combinés, les bonifications sont réparties sur deux échelles d'épargne. Les parts de salaire dans le régime surobligatoire bénéficient ainsi d'une échelle d'épargne plus élevée.

Cotisations épargne volontaires (plans à choix)

Si l'employeur prend en charge plus de la moitié des cotisations de prévoyance, les employés peuvent verser volontairement des cotisations épargne plus élevées.

Choix du montant de coordination
En fonction de la situation, le montant de coordination s'ajuste aisément pour optimiser les prestations de prévoyance, par exemple en cas de réduction du taux d'occupation. Il est même possible d'y renoncer en totalité.

Prestations risques flexibles
Vous déterminez dans votre plan de prévoyance le montant de la rente d'invalidité, de conjoint ou de partenaire, ainsi que celui des rentes pour enfant et orphelin.

Vidéos explicatives utiles

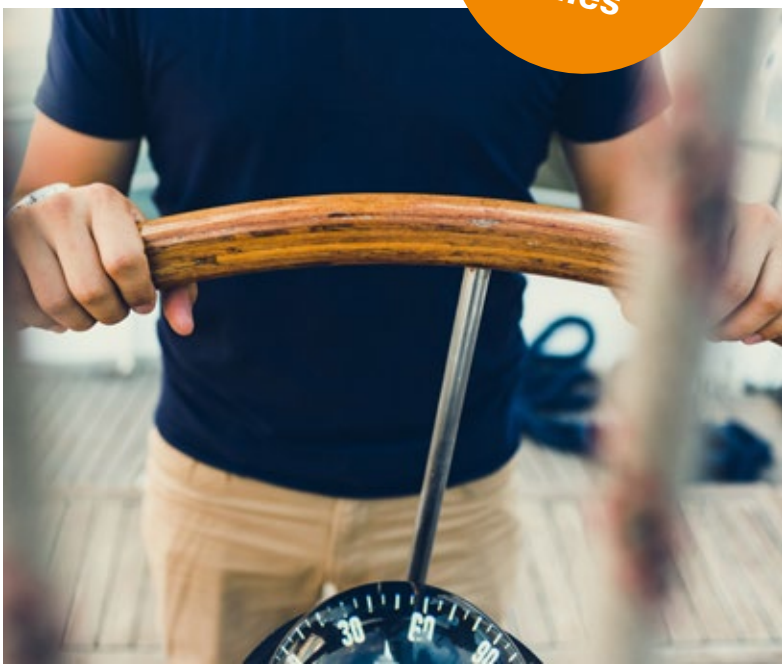

Nous vous présentons des solutions de prévoyance aussi personnalisées que vos projets.

Découvrez nos nouveaux plans de prévoyance modulaires sous:
www.medpension.ch/fr/plans-de-prevoyance

L’expérience, notre plus-value.
Par tous les temps.

Notre compétence en matière de placement repose sur une longue expérience dans le secteur. Organisation membre de l’association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (asmac), nous connaissons les exigences spécifiques des prestataires médicaux en matière de prévoyance, et ce depuis 40 ans. Cette expérience constitue une plus-value pour les employeurs comme pour les assurés. L’asmac a fondé «l’ASMAC Fondation pour indépendants» en 1986. Depuis lors, la Fondation propose des solutions de prévoyance sur mesure aux médecins indépendants, aux cabinets médicaux ainsi qu’aux employés du secteur médical.

Consultez les rapports de gestion de Medpension sous:
www.medpension.ch/fr/portrait

Organisation partenaire de l’association professionnelle asmac.

La Fondation de prévoyance Medpension est l’une des trois organisations économiques de l’asmac, l’association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique.

vsao asmac

L’asmac est une association professionnelle indépendante et la plus grande organisation de base de la Fondation des médecins suisses (FMH). Elle défend les intérêts professionnels, politiques et économiques des médecins salariés en Suisse, et notamment ceux des médecins-assistant(e)s et des chef(fe)s de clinique. En outre, l’asmac soutient le corps des étudiants en médecine et collabore étroitement avec leur association faîtière, la swimsa.

mediservice
vsao | asmac

L’association mediservice vsao-asmac soutient ses membres à chaque étape de la vie en leur proposant des prestations et des offres d’assurance pertinentes.

vorsorgestiftung
fondation de prévoyance
vsao | asmac

La fondation de prévoyance asmac assure la prévoyance professionnelle de médecins employés et de diplômés universitaires durant la période de formation complémentaire.

Conseils personnalisés pour une offre sur mesure.

Les personnes qui optent pour les solutions de prévoyance de Medpension bénéficient d'une qualité de service et d'un professionnalisme de premier ordre, d'un suivi personnalisé et d'un engagement sans faille. Nos racines puisant dans le secteur médical, nous connaissons les besoins des employeurs et des salariés de la branche.

Chez Medpension, les médecins et autres prestataires médicaux sont entre de bonnes mains. Nous vous présenterons volontiers des solutions de prévoyance aussi personnalisées que vos projets.

N'hésitez pas à demander un conseil ou une offre sur mesure et sans engagement:
www.medpension.ch/fr/offre-conseil

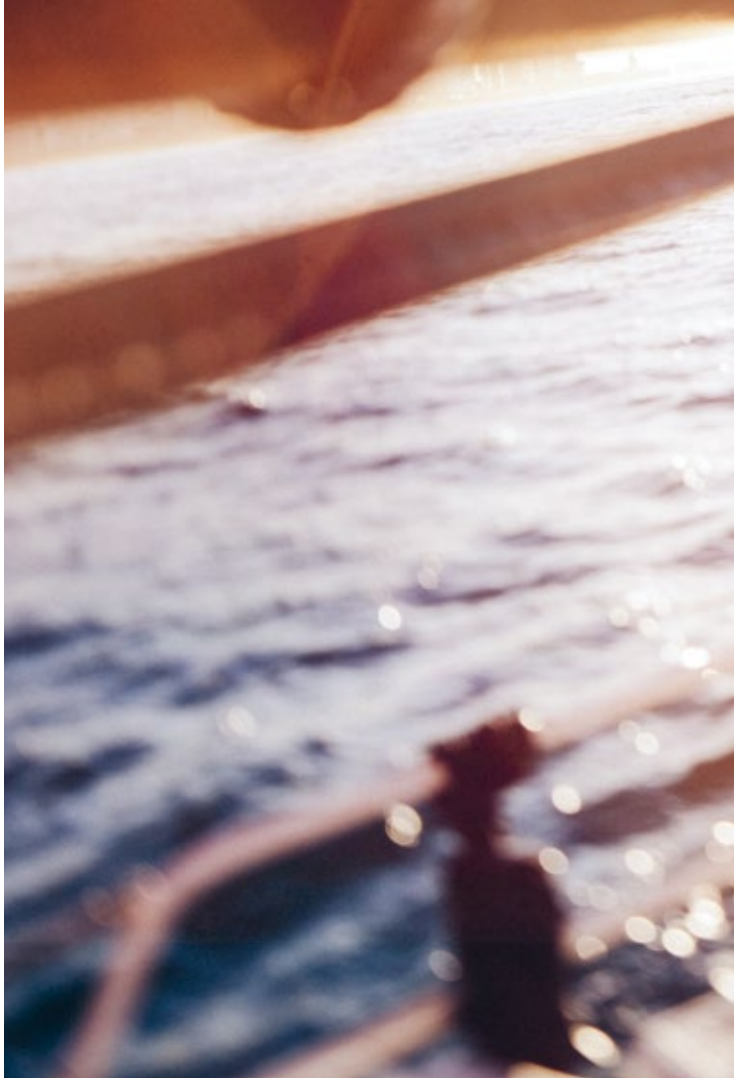

vsao asmac
medpension
La prévoyance en bonnes mains.

Medpension vsao asmac
Brunnhofweg 37, Case postale 319, 3000 Berne 14
T +41 31 560 77 77, F +41 31 560 77 88
info@medpension.ch, www.medpension.ch